



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article1098>

23.01.18, Audience solennelle du Conseil de Prud'hommes d'Arles

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 5 février 2018

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Une intervention remarquée de la Vice Présidente...

L'assemblée solennelle du Conseil de Prud'hommes d'Arles s'est tenue le 23 janvier 2018 à 16h00. Pour souligner la vétusté des locaux, quelques panneaux avaient été posés par les soins de quelques camarades de la CGT, le long du trajet menant à la salle d'audience. Le problème de l'état des locaux, indignes d'une justice du 21ème siècle, a été repris dans tous les discours, ainsi que l'urgence de faire avancer rapidement la question du relogement du Conseil des Prud'hommes.

Le vice-procureur s'est en outre félicité de la résorption du stock d'affaires en départage, tandis que la représentante des avocats mettait l'accent sur les effets néfastes pour les justiciables des ordonnances Macron.

Le discours ci-joint de notre Présidente CGT du Conseil, complet et percutant, a une fois de plus bénéficié d'une écoute attentive de la salle. Celui du représentant du patronat, comme à son habitude, a été laborieux et indigent.



Intervention Muriel Ré 23.01.18



La Provence 24.01.18